

C.E.R.

GALLIENI

67 Boulevard Gallieni
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. 01 40 95 12 08

n° d'agrément préfectoral : E10 092 5912 0

à 5 mn de tous les transports
(métro, bus, RER, Tram)

www.cer-gallieni.fr

LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR



C.E.R.

Hébert

17 rue Hébert
92140 CLAMART
Tél. 01 41 08 72 41

n° d'agrément préfectoral :
E14 092 0006 0

à 200 mètres de la
gare de Clamart

www.cer-hebert.fr

STAGE DE CODE ACCÉLÉRÉ

(UN STAGE PAR MOIS. PLACES LIMITÉES)

700 € TTC (583,33 € HT)

Comprenant :

- Frais d'inscription
- Démarches en Préfecture
- Fournitures pédagogiques (livre de code, CERFA 02)
- 1 abonnement code en ligne (le jour de l'inscription)
- Cours animés par un enseignant diplômé pendant 10 jours dans notre agence de CLAMART
- Tests et examens blancs illimités
- Garantie financière CER

Facilités de règlement en 2 fois sans frais :

350 € TTC à l'inscription,
350 € TTC au début de la formation

Pour connaître les dates des prochains stages,
merci de nous consulter.

Tout dossier doit être déposé et être complet au moins un mois avant le début du stage.

Un dossier non complété dans les temps aura pour effet de retarder le passage à l'examen.

Par le bus 189, nos deux agences sont à 12 minutes l'une de l'autre. Arrêt Issy-les-Moulineaux : Président Robert Schuman / Arrêt Clamart : Hébert – Gare.

Pièces à fournir à l'inscription :

- 5 photos d'identité compatibles ANTS (sans lunettes et oreilles dégagées),
- 1 enveloppe timbrée format A5,
- 1 lettre suivie 100 g format A4,

Photocopie ou format numérique :

- Pièce d'identité recto-verso,
- Justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeur,
- ASSR 2,
- Attestation de recensement ou de journée d'appel (sauf - de 16 ans),
- Pièce d'identité du représentant légal si l'élève est mineur.

Lors de l'inscription, les élèves mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal .

semaine 1	jour	Cours animés (présence obligatoire)	Tests (présence libre)
	mardi	10 h - 13 h	16 h - 20 h
	mercredi	10 h - 13 h	16 h - 19 h
	jeudi	10 h - 13 h	16 h - 20 h
	vendredi	10 h - 13 h	16 h - 19 h
	samedi		10 h - 13 h

semaine 2	jour	cours animés (présence obligatoire)	tests (présence libre)
	mardi	10 h - 13 h	16 h - 20 h
	mercredi	10 h - 13 h	16 h - 19 h
	jeudi	10 h - 13 h	16 h - 20 h
	vendredi	10 h - 13 h	16 h - 19 h
	samedi		10 h - 13 h

totaux	10 jours	24 h	libre
---------------	-----------------	-------------	--------------

-
- Redevance examen du code : **30 € TTC**
-

Les prix indiqués sur cette brochure sont valables jusqu'au 30 juin 2018. Le contrat code accéléré est établi pour une durée de validité de 6 mois. L'élève peut rompre le contrat avant son terme, sur demande écrite, après déduction du montant des prestations délivrées.

L'élève peut à tout moment, sur demande écrite, récupérer son dossier en mains propres uniquement et sans frais supplémentaires. Toute somme due devra cependant être réglée.

Comment se déroulera votre formation ?

L'inscription

Nous effectuons les démarches en Préfecture avec les documents que vous nous apportez à l'inscription. Un numéro de permis de conduire vous est alors attribué.

La préparation au code

Votre livre de code vous est remis à l'inscription. Lisez-le !!!

Il est complémentaire aux séances de code en salle.

Nous vous créons un accès au code en ligne dès l'inscription. N'attendez pas le début du stage pour vous y intéresser.

Le stage a une durée de 10 jours car nous pensons qu'une formation plus courte ne permet pas d'optimiser vos chances pour réussir l'examen.

Plutôt que de faire du bourrage de crâne sur cinq jours, nous préférons vous donner des cours le matin (quand le cerveau est frais et bien reposé) répartis sur 8 matinées.

L'après-midi vous êtes libre de faire ce que vous voulez, travailler le code à la maison ou faire des séances en salle de code mais attention, ce n'est pas parce que vous êtes libre qu'il ne faut pas travailler !

Votre réussite à l'examen dépendra aussi de votre implication personnelle.

Tout au long du stage vous pourrez passer un examen blanc sur un boîtier électronique identique à celui de l'examen. Si vous échouez à l'examen blanc, pas de panique, nous analyserons vos résultats et vous conseillerons pour réussir le suivant.

Sachez aussi que si malgré vos efforts vous ne réussissez pas d'examen blanc à l'issu du stage, l'examen du code pourra être repoussé pour vous laisser un peu de temps pour travailler et ainsi maximiser vos chances de réussite.

Nous vous souhaitons un bon apprentissage !